Espaces utilisés sur le domaine public maritime :

• Plage Ouest de Courseulles-sur-mer située immédiatement après le secteur portuaire (voir plan joint).

Liste des matériels, moyens et équipements utilisés par le Bénéficiaire :

⁃ Caméras

⁃ Deux bras téléscopiques dont l'emplacement est défini sur le terrain par de la rubalise. Matérialisé par les triangles 6 et 7 sur le plan.

⁃ Drones. Le bénéficiaire s’engage à obtenir l’accord de l’aviation civile pour l’utilisation des drones.

⁃ Un véhicule motorisé 4 roues qui emprunte le chemin principal représenté en bleu sur le plan joint. Un cheminement est matérialisé avec de la rubalise pour protéger la dune. Le véhicule motorisé transportera les chanteurs et acteurs du stationnement au bord de la dune. Le cheminement emprunté sera du stationnement jusqu’en bas de la dune.

L'accès du véhicule sur le domaine public maritime doit se réaliser dans le respect de l'environnement. Le passage sur le cordon dunaire ainsi que sur la laisse de mer est strictement interdit. La circulation à vitesse limitée est requise et les mesures de sécurité doivent être respectées vis-à-vis des autres usagers de la plage.

⁃ Une tente de 3x3m. Le bénéficiaire est autorisé, pour les nécessités du tournage, à installer une tente sur le domaine public maritime de la commune de Courseulles-sur-Mer. L’emplacement de cette tente correspond au point n°5 du plan ci-joint. Cet emplacement situé sur un chemin et entre les dunes doit être scrupuleusement respecté. Le montage et le démontage de la tente sont réalisés sans engins motorisés et dans le respect des mesures environnementales figurant à l’article 2.1.

⁃ A des fins de décors, , trois canons sont disposés sur la plage. Leur montage est directement réalisé sur les lieux par un assemblement des pièces. L’emplacement de ces canons correspond au point n° 14 du plan ci-joint. Cet emplacement doit être scrupuleusement respecté. Le montage et le démontage des canons sont réalisés sans engins motorisés et dans le respect des mesures environnementales figurant à l’article 2.1

Durée de la manifestation : La période de la manifestation, le montage et le démontage des équipements compris, est fixée entre le 27 mai et le 8 juin 2019.

1.2. Espaces, moyens, matériels et équipements mis à disposition du Bénéficiaire pour les besoins de sa logistique, et dates de mises à disposition en dehors du domaine public maritime :

• Plage Ouest de Courseulles-sur-mer située immédiatement après le secteur portuaire (voir plan joint).

Liste des matériels, moyens et équipements (éventuellement) mis à disposition : Certains équipements collectifs sont mis à la disposition du bénéficiaire par la commune de Couseulles-sur-mer.

Durée de la manifestation : La période de la manifestation, le montage et le démontage des équipements compris, est fixée entre le 27 Mai et le 08 juin 2019.

Montage :

\*\*Le montage de la tente de 3m x 3m sera effectué en date du 1 juin, sans engins motorisés. La tente sera mise sur le chemin entre les dunes qui est actuellement matérialisé. La tente aura un plancher auto lesté. L’accès aux dunes ne sera pas autorisé et protégé par une clôture de bois. Le personnel de la compagnie logistique qui effectuera le montage sera sensibilisé au fait de rester sur le chemin et de ne pas se rendre sur les dunes. Un balisage sera mis au moyen d’un ruban plastique afin de matérialiser la zone à respecter pour circuler et de bon montage.

\*\*Le montage du bras télescopique sera effectué le 1 juin, sans engins motorisés. Un balisage au moyen d’un ruban plastique sera effectué pour délimiter la zone où le personnel de la logistique qui installera le matériel sera autorisé à marcher. Un plancher plastique sera utilisé pour poser le bras télescopique et permettre au caméraman de tourner le bras sans piétiner sur le sable et éviter d’endommager la dune.

\*\* Le montage des 3 canons sera effectué sans engins motorisés. Les canons seront transportés dans des boîtes et assemblés directement sur le lieu.

Démontage :

\*\*Le démontage de la tente de 3m x 3m sera effectué les 7 et 8 juin, sans engins motorisés. L’accès aux dunes ne sera pas autorisé et protégé par une clôture de bois. Le personnel de la compagnie logistique qui effectuera le montage sera sensibilisé au fait de rester sur le chemin et de ne pas se rendre sur les dunes. Un balisage sera mis au moyen d’un ruban plastique afin de matérialiser la zone à respecter pour circuler et de bon montage.

\*\*Le démontage du bras télescopique sera effectué les 7 et 8 juin, sans engins motorisés. Un balisage au moyen d’un ruban plastique sera effectué pour délimiter la zone où le personnel de la logistique qui désinstallera le matériel sera autorisé à marcher.

\*\* Le démontage des 3 canons sera effectué sans engins motorisés. Les canons seront disloqués sur place et transportés dans des boîtes.

Véhicule 4 roues :

Le véhicule 4 roues empruntera uniquement le chemin entre les dunes côté Est, et la plage jusqu’à hauteur de l’autre chemin à hauteur de la tente technique (numéro 5 sur plan). Des barrières vauban et un balisage au moyen de ruban plastique seront utilisés le long de la dune dans le chemin pour éviter que les roues endommages les dunes. Des roues à pneus lisses seront utilisés pour ne pas endommager les dunes.

Le maximum sera fait pour limiter les dégâts environnementaux. Le véhicule circulera à vitesse limitée. Une session d’information sera faite aux conducteurs.

SU: hauts parleurs pour le son.

KARA 730 x 250 x 482 (mm) 26kg

KARAI 730 x 250 x 482 (mm) 23kg

K2 1338 x 354 x 400 (mm) 56kg

Triangle 7:

Bras télescopique pour caméra d’une longueur de 12m.

Le poids total est aux environs de 600 kg.

<https://www.proaim.com/proaim-40ft-nile-video-production-package.html>

Triangle 8:

Caméra de moins de 20kg.

Tente 5:

3m x 3m. avec plancher autolesté de couleur blanc opaque comprenant 2 tables et 6 chaises.

Canons sur la plage :

3 canons seront disposés sur la plage. Le poids de chaque canon est de 1290kg, d’une longueur de 3,65m et d’une largeur de 1,5m et d’une hauteur de 1,9m.



Bras télescopique :



Véhicule : 4 roues :



Soldats Canadiens :

Dix (10) soldats Canadiens seraient positionnés sur la dune de façon statique pour la durée de la cérémonie.

Un (1 ) joueur de cornemuse et un (1) joueur de clairon seraient positionnés sur la dune de façon statique.